

AVIS PUBLIC

Promulgation des règlements 2021-444 et 2021-452

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné :

QUE le Règlement n° 2021-444 décrétant un emprunt de 630 000 \$ pour l'acquisition de terrains à des fins industrielles a été adopté selon la procédure suivante :

Avis de motion et dépôt du projet de règlement : 10 mai 2021

Adoption : 7 juin 2021

Tenue de la procédure écrite de consultation référendaire et approbation des personnes habiles à voter : du 11 au 30 juin 2021

Approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 4 octobre 2021

QUE le Règlement n° 2021-452 décrétant une dépense et un emprunt de 350 650 \$ pour la réalisation de travaux de prolongation des services municipaux dans le parc industriel de Beauceville a été adopté selon la procédure suivante :

Avis de motion et dépôt du projet de règlement : 9 août 2021

Adoption : 23 août 2021

Tenue de la procédure écrite de consultation référendaire et approbation des personnes habiles à voter : 30 août 2021

Approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 15 octobre 2021

QUE ce règlement peut être consulté durant les heures d'ouverture des bureaux à l'hôtel de ville ou sur le site internet de la ville.

QUE ce règlement entre en vigueur aujourd'hui en vertu de la Loi.

Donné à Beauceville, ce 21 octobre 2021.



Me Pamela Lavoie-Savard

Greffière et conseillère juridique